



CPEPESC
Franche-Comté

COMMISSION DE PROTECTION DES EAUX

Association régionale agréée de protection de la nature et du patrimoine – 3, rue Beauregard
25000 Besançon

Ecrire à l'adresse postale : 26 avenue Carnot – 25000 BESANCON

☎ 03.81.88.66.71. • Fax 03.81.80.52.40. • Mél contact@cpepesc.org

COMPTE RENDU

Assemblée générale annuelle 2023 de la CPEPESC de Franche-Comté mercredi 24 mai 2023 à 19h45 en présentiel et en visioconférence

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est le suivant :

- Rapport moral du Président,
- Rapport d'activités,
- Rapport financier du Trésorier,
- Lecture des rapports du Commissaire aux comptes,
- Approbations des différents rapports,
- Budget prévisionnel,
- Projets en cours,
- Questions diverses

Après décompte des membres présents et connectés et des pouvoirs (18), le Président ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence ; il constate que cette assemblée générale ordinaire, régulièrement convoquée, n'atteint pas le quorum de présence nécessaire pour prendre statutairement les décisions prévues à l'ordre du jour. Par conséquent, une assemblée générale extraordinaire sera régulièrement convoquée avec le même ordre du jour. Elle sera alors souveraine dans ses décisions, à la majorité des membres présents sans conditions de quorum.

Les différents rapports cités à l'ordre du jour seront soumis à l'Assemblée Générale Extraordinaire dont la date est prévue **le samedi 17 juin 2023** à 9h30 Montfaucon - la Malate - salle Lumière,

Les différents documents seront consultables sur le site Internet avec un lien qui sera communiqué une semaine auparavant.

Lors de l'AGE, il sera procédé au renouvellement des membres du conseil d'administration, élus depuis plus de 3 ans

Questions diverses

- déterminer le rôle de chacun des membres du CA,
- du temps pour s'occuper des adhérents,
- refaire la plaquette de présentation de l'Association,
- habilitation à siéger dans des instances officielles type CODERST, CDNPS, etc. à renouveler en 2024 et, pour cela, s'assurer d'un nombre suffisant d'adhérents en faisant une relance. Pour les adhésions en couple sur HelloAsso, il convient de modifier le formulaire afin que les deux noms et prénoms du couple apparaissent bien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

La secrétaire générale

Marie-France MARQUELET

Le Président

Christophe MORIN